



# **OBSERVATOIRE** de psychologie évolutionnaire

## Code d'éthique et de déontologie



**OBSERVATOIRE**  
de psychologie évolutionnaire

---

**CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE  
DE L'OBSERVATOIRE DE PSYCHOLOGIE ÉVOLUTIONNAIRE**

L'Observatoire de psychologie évolutionnaire est l'organe vibratoire central des Programmes de formation Le Créateur® et des activités associées.

**Les principes éthiques embrassent**

- La fonction de l'organisme
- Ses valeurs d'action et de gestion

**Le code de déontologie exprime**

- Les devoirs et obligations

**Le code d'éthique et de déontologie de l'Observatoire de psychologie évolutionnaire sont fondés sur la matrice psychico-vibratoire, principe universel.**

Ce principe ou matrice garantit une vigie permanente sur les programmes de formation, ses instructeurs accrédités et sur les activités liées à l'intelligence collective des diplômés – ci-appelés les CRÉATEURS du Niveau 3 ou plus.

**L'objectif des activités des Programmes de formation Le Créateur, en particulier de Projet 21, est la mise à la terre de la matrice dans une gouvernance de régence planétaire afin d'assurer la qualité de vie de chaque CRÉATEUR qui en respecte l'universalité.**

OBLIGATIONS DES CRÉATEURS

Cette régence planétaire présente conséquemment à tous les CRÉATEURS un code d'éthique et de déontologie, c'est-à-dire une politique mentalo-cellulaire dans laquelle :

- Chaque CRÉATEUR assume d'évoluer ou d'apprendre à évoluer d'après sa hiérarchie et sa fonction d'origine.
- Chaque CRÉATEUR accepte de prendre la responsabilité de protéger sa vibration propre contre toute forme de domination et d'en assumer la fonction d'origine, sans usurpation de fréquence.
- Chaque CRÉATEUR accepte conséquemment de protéger les autres contre ses failles et de les colmater afin qu'il puisse enrichir toutes les parties de l'intelligence collective de manière évolutive et bienveillante.



## OBSERVATOIRE de psychologie évolutionnaire

---

### OBLIGATIONS DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire dessine les lignes directrices du Code d'éthique et de déontologie et est responsable de les faire exercer afin de protéger le flux de la matrice. Tous les CRÉATEURS acceptant la vibration de leur être, dans le cadre défini du principe universel de la matrice psychique, s'assurent de respecter ce Code, sans toutefois qu'il ne prenne la place de leur jugement personnel et pré-personnel.

L'Observatoire assure qu'il agira selon l'esprit de ce Code pour favoriser :

- L'exercice de ses fonctions
- Le bon fonctionnement des projets
- La liberté de chacun des CRÉATEURS
- La sécurité des CRÉATEURS

### INTENTIONS DE CE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Ce Code concerne la conduite de toutes les personnes (physiques ou morales ou éthérique) en lien contractuel vibratoire avec la matrice représentée par l'Observatoire. Chaque Créateur est mis au courant de l'existence de ce Code d'éthique et de déontologie par l'Observatoire de psychologie évolutionnaire et respecte son principe universel. Ainsi est assurée une Régence planétaire.

### INTENTIONS DE L'OBSERVATOIRE

- Être un vecteur dans le domaine du développement de l'être mental afin de favoriser l'émergence d'une organisation et d'une Régence planétaire la gouvernant.
- Accompagner les cheminements individuels en toute sécurité, en dépit du « risque d'être soi » grâce à l'encadrement de formations et de l'incubateur/accélérateur de Projet 21, afin qu'en découle une société active, avisée et bienveillante.

### CONFIDENTIALITÉ

- L'Observatoire de psychologie évolutionnaire assure prendre les moyens nécessaires pour protéger la confidentialité des informations fournies par toutes les personnes visées par ce Code.



## OBSERVATOIRE de psychologie évolutionnaire

---

### LA DÉONTOLOGIE ET LA CONSCIENCE CRÉATIVE

Les responsabilités et devoirs décrivant la déontologie de l'Observatoire de psychologie évolutionnaire se rapportent d'abord à l'esprit. Les comportements psychologiques sont pris par l'Observatoire et les CRÉATEURS comme étant une conséquence de la conscience créative œuvrant à travers chaque individu, à son insu ou non.

#### LES PRINCIPALES VALEURS PSYCHO-VIBRATOIRES DE L'OBSERVATOIRE

- L'ouverture de conscience
- Le professionnalisme
- La transparence
- L'intégrité
- L'ajustement
- La discrétion
- Les apprentissages de tous les états d'intelligence en harmonie

Ces valeurs doivent transparaître dans la conduite de tous les CRÉATEURS comme source d'inspiration de leurs projets. L'Observatoire de psychologie évolutionnaire s'engage à respecter ses propres valeurs et à les faire respecter.

#### L'ouverture de conscience

- Comprendre l'intention derrière les jeux émotifs
- Prendre les moyens nécessaires pour saisir l'aspect créatif de l'information
- Dépassement du jugement des comportements d'autrui
- Éviter les comparaisons et l'usurpation identitaire
- Le respect de la hiérarchie

#### Le professionnalisme

- Compétences vibratoires
- Compétences de terrain
- Compétences intellectuelles
- Assiduité de présence au travail
- Préparation appropriée
- Souci du développement de ses connaissances générales
- Attitude de service envers les autres
- Formation continue de son évolution
- Confidentialité



## OBSERVATOIRE de psychologie évolutionnaire

---

### La transparence

- Le CRÉATEUR clarifie ses propres intentions et incite ses semblables à cette même clarté.
- Le CRÉATEUR fait ses auto-évaluations dans le respect de sa sensibilité et se dégage de l'opacité responsable de brouiller une centricité adéquate entravant potentiellement ses actions.
- Le CRÉATEUR doit rendre accessible toute l'information vibratoire et autre qu'il juge nécessaire.

### L'intégrité

- Le CRÉATEUR entretient sa capacité à rester transparent sur le plan des intentions afin de s'affirmer et de s'exprimer clairement dans le cadre de sa fonction vibratoire et de la découverte de sa fonction mise à la terre.
- Le CRÉATEUR se comporte de manière à ce qu'on ne puisse mettre en doute son intégrité et qu'il ait assez de transparence pour exprimer son niveau vibratoire tel quel.
- Le CRÉATEUR s'assure d'exercer son jugement avec indépendance et discernement, il s'assure de ne pas céder à des pressions ou influences non légitimes ou non pertinentes, qui viendraient tant du monde visible qu'invisible.

### L'ajustement

- Le CRÉATEUR doit rester ajusté en regard de sa propre conscience créative afin de favoriser son élévation dans l'exercice de ses fonctions et d'offrir un éclairage avisé à son environnement.
- Le CRÉATEUR agit de manière juste et désintéressée dans le cadre de sa fonction d'où en émerge ce qui doit être.

### La discrétion

- Les CRÉATEURS sont susceptibles de prendre connaissance de renseignements confidentiels et s'engagent à garder toute information -- de nature « privilégiée au groupe » venue à leur connaissance -- confidentielle.
- Le droit à la vie privée doit être respecté conformément à la législation du pays où les activités ont cours, faisant état des dispositions traitant la vie privée comme un droit fondamental.

### Les apprentissages de tous les états d'intelligence en harmonie

- Les CRÉATEURS font preuve d'un équilibre mettant en coordination tous leurs états d'intelligence afin de réussir en conscience vibratoire des projets terriens, adaptés à la société dans laquelle ils vivent et qui, elle, contribue pour eux en retour.



## OBSERVATOIRE de psychologie évolutionnaire

---

### SOURCE ÉTHIQUE PARTICULIÈRE DE L'OBSERVATOIRE DE PSYCHOLOGIE ÉVOLUTIONNAIRE

L'Observatoire ayant une empreinte pré-personnelle se définit à partir de l'esprit, en tant que réalité.

L'éthique de l'Observatoire :

- Repose sur la conscience créative mentale
- Le comportement psychologique découle de cette conscience créative

Les attentes et repères proposés pour prendre action sont conformes à la conscience créative mentale prioritairement à la réflexion cérébrale.

- Refuser ou accepter des comportements doit transcender la perception.

Les CRÉATEURS qui s'engagent dans Projet 21 sont tous responsables de leur déviation comportementale et sont invités à sortir du miroir (à chaque étape) pour prendre des décisions visionnaires face à leurs agissements.

#### Gestion du conflit d'intérêt

- Chaque Créateur a la responsabilité de révéler s'il se trouve en conflit d'intérêt.

**Le conflit d'intérêt peut être à caractère moral ou psychologique mais aussi financier ou professionnel. Il opère d'abord sur le plan mental. Il procède de l'interférence avec la vibration source de l'être, ce qui favorise, par l'ego, l'usurpation de l'autorité vibratoire d'autrui, base du conflit d'intérêt du Créateur.**

**L'Observatoire n'agit pas comme arbitre entre les parties, mais comme éclairer.**

### LE RAYONNEMENT OU RÉPUTATION DE L'OPE

- La crédibilité de l'Observatoire repose sur celle de ses CRÉATEURS. Ensemble ils font rayonner la réputation de la deuxième fondation, dont la gouvernance origine de la Régence planétaire qui s'active grâce aux activités des CRÉATEURS eux-mêmes.



**OBSERVATOIRE**  
de psychologie évolutionnaire

---

**TABLE DES MATIÈRES**

Code d'éthique et de déontologie de l'observatoire de psychologie évolutionnaire

- Obligations des CRÉATEURS ..... p.2
- Obligations de l'observatoire.....p.3
- Intentions de ce code d'éthique et de déontologie.....p.3
- Intentions de l'observatoire.....p.3
- Confidentialité.....p.3

La déontologie et la conscience créative

- Les principales valeurs psycho-vibratoires de l'Observatoire.....p.4
  - L'ouverture de conscience.....p.4
  - Le professionnalisme.....p.4
  - La transparence.....p.5
  - L'intégrité.....p.5
  - L'ajustement.....p.5
  - La discrétion.....p.5
  - Les apprentissages de tous les états d'intelligence en harmonie.....p.5
- Source éthique particulière de l'Observatoire de Psychologie Évolutionnaire.....p.6
  - Gestion du conflit d'intérêt.....p.6
- Le rayonnement ou la réputation de l'O.P.E.....p.6